

Mise à jour du Plan stratégique transversal - mars 2023

OS	OO - Actions	Etat avancement	Priorité
1. Assume sa mission fondamentale d'aider toute personne à mener une vie conforme à la dignité humaine et donc de respecter l'humain	Continuer à assumer les missions et services repris en préambule du PST et donner au CPAS les moyens d'y parvenir		
	Maintenir les services offerts repris en préambule, sous le giron du CPAS.	■	
	Mettre l'accent sur la lutte contre la pauvreté infantile		
	Faire un état des lieux des besoins	■	2022
	Envisager les partenariats, les formations et les ateliers, ... existants pour donner les moyens aux parents d'assumer leurs rôles, de donner aux enfants ce dont ils ont besoin et conscientiser la femme enceinte ou le futur papa sur l'importance du rôle qu'elle va avoir à jouer en tant que maman ou papa	■	2022
	Adapter l'action du CPAS afin de la rendre la plus pertinente possible et donc revoir le PST si nécessaire		
	Faire un état des lieux sur base du questionnaire remis aux AS	■	
	Tout en étant à jour au niveau PIIS obligatoires et évaluations, déterminer s'il est possible de faire tous les PIIS facultatifs avec les moyens donnés ou orienter l'action en fonction des nécessités	■	2022
	Tirer les conclusions des PIIS	■	2022
	Etablir des priorités et un projet d'actions, à soumettre au Conseil qui pourrait passer par l'organisation d'ateliers, de partenariats	■	2023
	Favoriser l'employabilité des bénéficiaires et mettre en œuvre des projets d'insertion professionnelle (AJOUT)	■	2023
	Déterminer les valeurs du CPAS et de la Maison de Repos		
	Réunions de service sur base d'une proposition émanant de la Direction, préalablement discutée avec le Conseil	■	2023
	Mettre en commun les valeurs dégagées pour le service social avec les autres services du CPAS (MDR, policlinique, proximité, ...)	■	2023
	Dégager une charte des valeurs	■	2023
	Réfléchir sur la nécessité de revoir notre action pour atteindre des personnes qui auraient besoin d'une aide mais qui n'en demandent pas		
« Réflexion sur l'information au citoyen » remplacé par « réflexion sur nos activités, nos valeurs, notre charte graphique »	■	2024	

OS	OO - Actions	Etat avancement	Priorité
2. En offrant une <u>qualité</u> de services	Construire les bureaux du CPAS		
	Passation des marchés	■	
	Organisation du financement et marchés y relatif	■	
	Contrôle du chantier,...	■	
	Déménagement	■	2022
	Répondre aux appels à projets pertinents pour le CPAS, en fonction des moyens disponibles pour les réaliser		
	Analyse et réponse le cas échéant aux appels à projet	■	
	Améliorer les outils de gestion de la Maison de Repos pour individualiser les services offerts aux résidents		
	Développer la procédure d'accueil	■	
	Travail avec UPsySen	■	
	Etudier l'intérêt de plus d'informatisation au sein de l'administration		
	Etudier l'intérêt d'une informatisation de la prise de rendez-vous au niveau de la polyclinique	■	
	Etudier l'intérêt d'une informatisation de la prise de rendez-vous au niveau du service de proximité	■	2023
	Etudier l'intérêt d'une aide externe à l'archivage et de l'archivage électronique	■	2024
	Etudier l'intérêt d'une gestion électronique des courriers	■	2023
	Au plus tard, pour la fin des travaux du bâtiment du CPAS, formaliser l'accueil au sein du service social		
	Recruter une personne à mi-temps pour la gestion de l'accueil du service social pendant les permanences (prise du téléphone, emails,...) et pour leur fournir une aide administrative (revoir le cadre, chercher des subventions,...)	■	2023
Revoir l'installation téléphonique et au niveau parlophonie	■	2022	

OS	00 - Actions	Etat avancement	Priorité
3. En proposant des services de proximité adaptés	Actualiser le fonctionnement du service de livraison des repas		
	Revoir le règlement et notamment les tarifs appliqués en fonction des paliers	■	2023
	Se positionner sur le sort de situations problématiques, qui aident au maintien à domicile des personnes âgées	■	2023
	Revoir l'assujettissement à la TVA	■	2023
	Actualiser le règlement du taxi social		
	Revoir le règlement (tarif, missions) (RETRAIT)	■	2023
	Revoir la législation relative aux véhicules sanitaires légers	■	2023
	Etudier les possibilités de maintien à domicile des personnes âgées en collaboration avec la Ville		
	Réflexion à ce sujet à intégrer dans les projets SPAR et Aile St-Nicolas 2.0 (AJOUT)	■	2024

OS	OO - Actions	Etat avancement	Priorité
4. En respectant la loi	Exécuter le RGPD		
	Exécution du marché public passé : conscientisation du personnel, établissement d'un RT, analyse de la situation, établissement d'un plan d'actions		2023
	Prendre une décision définitive et conforme aux prescriptions de la BCSS pour le DPD		
	Avancer dans les dispositions prises pour le bien-être au travail		
	Finalisation de l'analyse des risques		2024
	Réunion avec le médecin du travail et passage en revue de tous les descriptifs de fonction		2024
	Mise en œuvre des formation EPI, formation secourisme, exercice d'évacuation, formation conseiller en prévention niveau III, formation défibrillateur		2024
	Réalisation de l'analyse psychosociale		2023
	Sensibiliser le personnel aux accidents du travail		2023
	Collaboration avec l'AVIQ pour le maintien à l'emploi de membres du personnel souffrant d'un handicap – avoir étudié l'intérêt d'une intervention autre que ponctuelle, via par exemple une information globale ou s'inspirant de la politique mise en œuvre à la Ville		2023
	Faire suite à l'audit du SPP-IS, aux lignes de conduite à dégager et aux bonnes pratiques		
	Procédures PIIS et Art 60		
	Reste		

OS

OO - Actions

Etat
avancement

Priorité

5. En mettant en œuvre les principes de bonne gestion

Revoir l'organisation du service technique, l'affectation des moyens, en parallèle de celui de la distribution des repas à domicile

Anticiper les départs à la pension au niveau du service technique

Repenser l'organisation du service avec la Ville de Stavelot

Regrouper les tournées des repas dans un seul service de distribution et adapter les documents du cadre,...

Entretenir son parc immobilier en bon père de famille, en faisant les investissements nécessaires

Aménager le parking de la polyclinique pour limiter l'accès

Organiser la mise en conformité de l'aile Saint-Nicolas, au niveau électricité

Réfection des corniches de la maison des familles

Remplacer les châssis de la MDR

Réaffecter le site de l'Aile Saint-Nicolas en collaboration avec la Ville de Stavelot et toujours en collaboration avec la Ville de Stavelot, relocaliser judicieusement la polyclinique et l'épicerie sociale une fois mise en œuvre la revitalisation du site de l'Aile Saint-Nicolas

Envisager la mise en œuvre de l'audit énergétique pour la MRS (panneaux photovoltaïques, ...)

Entretenir son parc informatique en bon père de famille

Assurer la performance de l'outil informatique à la Maison de Repos

Mise en place du logiciel EOS et ONYX

Etudier l'intérêt d'engager une personne en soutien à l'informatique, essentiellement pour la MRS (RETRAIT)

Planifier les remplacements, les entretiens et les contrats nécessaires

Entretenir son parc automobile et son matériel technique en bon père de famille

Remplacement des véhicules et notamment du véhicule « publicitaire »

Planifier les remplacements notamment la question du stérilisateur de la polyclinique qui va se poser un jour où l'autre (RETRAIT du STERILISATEUR)

Etudier l'intérêt d'acquérir un véhicule électrique, un robot tondeur

Avoir une politique active et participative en matière de GRH, adapter l'organigramme hiérarchique aux besoins du CPAS, de la MRS, des résidents et, dans la mesure du possible, tenir compte des aspirations du personnel

Revoir tous les documents applicables au personnel, revoir le cadre du personnel, revoir les profils de fonction

Définir une politique pour les maladies de longue durée

Envisager la gestion de maladies de courte durée, et le contrôle systématique des certificats médicaux

Etablir un plan de formation

Etablir le processus d'évaluation

Former le personnel dirigeant à la gestion de générations différentes

Anticiper les pensions du personnel administratif du CPAS

Gérer les finances dans un cadre pluriannuel (AJOUT)

Etablir une projection budgétaire de 5 années (AJOUT)